

SOMMAIRE DNI AVRIL > JUIN



Le mot du maire	page 3
Travaux	page 4
L'environnement urbain	page 5
La mobilité douce	page 5
Les énergies renouvelables	page 6
Les DAE	page 8
Le Neuenberg	page 9
À l'heure de la crise sanitaire	
Recrutement	page 10
L'école	page 11
Le Marché du samedi	page 11
La parole à l'opposition	page 12
Les brèves de la Communauté des Communes	
Retour sur images	page 14
Calendrier des manifestations	page 14
Etat civil	page 15
Informations pratiques	page 16

Des exemplaires de DNI sont disponibles en mairie et vous trouverez également les versions pdf sur le site de la mairie.

www.mairie-ingwiller.eu

Pour nous contacter

Téléphone 03 88 89 47 20 accueil.mairieingwille@orange.fr

Mairie d'Ingwiller 85 rue du Gal Goureau, 67340 Ingwiller www.mairie-ingwiller.eu f Mairie d'Ingwiller

LUNDI 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 MARDI 8h00 à 12h00 et FERMÉ l'après-midi MERCREDI 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 JEUDI 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 VENDREDI 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 SAMEDI 9h00 à 12h00

> Comité de rédaction des DNI : Commission Communication Conception et mise en page erwannfest.fr Impression: imprimerie BOVI · ImprimVerte



ÉDITO LE MOT DU MAIRE

Chères Ingwilleroises, Chers Ingwillerois,

Il y a un an, l'épidémie de Coronavirus faisait son apparition en France.

Depuis, le monde, notre pays, nos villes luttent contre ce virus. Les mesures prises pour le combattre sont multiples et ont des incidences graves, qu'elles soient économiques, démographiques ou sociétales.

Des mesures difficiles à accepter... mais, selon moi, nécessaires.

Aussi à INGWILLER, nous nous sommes mobilisés pour lutter contre la propagation du virus et avons réussi à ouvrir un centre de vaccinations à l'espace socioculturel. Une équipe composée de médecins, de pharmaciens, d'infirmières et d'infirmiers, de secrétaires accueillent la population de tout le territoire environnant.

La vie municipale ne s'arrête pas et vous pourrez vous en rentre compte en parcourant ce nouveau numéro des DNI rajeuni et légèrement modifié suite à vos propositions. Je vous remercie pour votre participation à l'enquête.

Je souhaite partager avec vous cette INFORMATION IMPORTANTE : la mairie rentre dans sa phase de travaux de rénovation !

Le déménagement précédant les travaux d'accessibilité, d'agrandissement, de mise aux normes, est imminent. La mairie sera donc fermée au public les 8/9 et 10 avril. Nous vous accueillerons dans les locaux de l'Escale (ancienne gare) dès le 12 avril.

Les premiers travaux concernent le désamiantage et les démolitions intérieures. Nous prenons les devants en sachant qu'à ce jour nous n'avons toujours pas de retour des services d'archéologie concernant le site de la mairie, ni de la rue du 11 Novembre

Je déplore cette lenteur bureaucratique qui nous freine dans l'avancement de nos projets.

Malgré ces aléas, nous continuerons à travailler avec optimisme pour aller de l'avant.

De ce fait, j'ai le plaisir de vous annoncer la venue d'un deuxième policier pour créer une équipe qui veillera à votre sécurité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prévention santé des concitoyens, des défibrillateurs sont venus compléter notre parc existant.

Dans un souci d'adéquation avec notre label « Commune Nature », nous nous sommes également engagés dans la consommation d'énergie électrique verte.

Une borne de recharge pour véhicules électriques est fonctionnelle depuis le 8 mars sur le parking en contrebas de la Halle.

L'attractivité commerciale de notre centre-ville nous tenant à cœur, une maison rue du Général Goureau (anciennement Biedermann) est en cours d'acquisition.

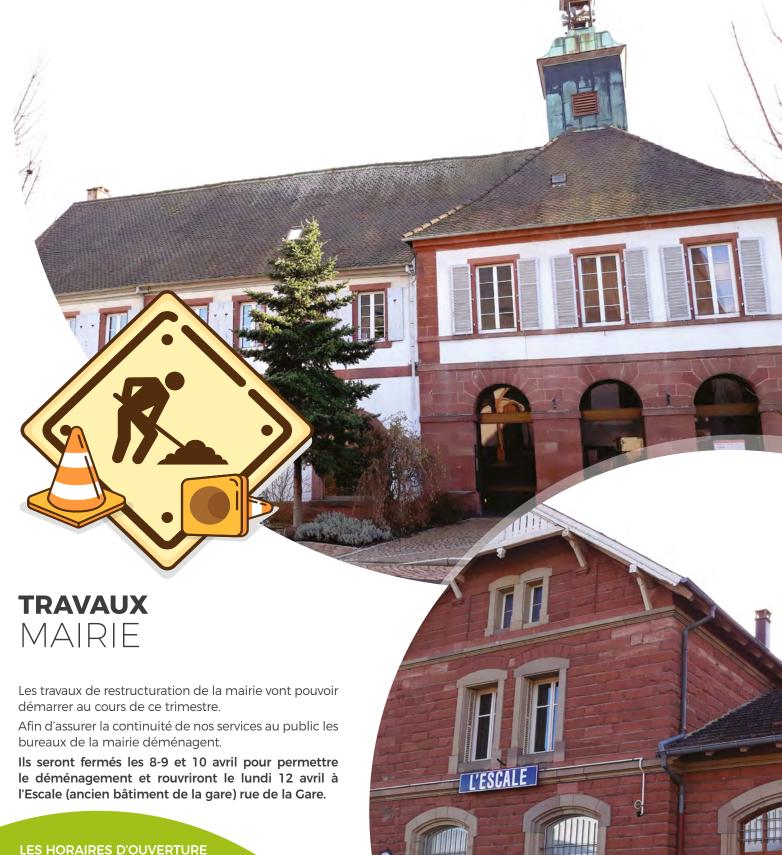
Avec l'inscription d'Ingwiller dans le dispositif « Petites villes de demain », nous serons accompagnés dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement sur les six ans à venir.

Débat d'orientation budgétaire et budget ont également été au menu de ces derniers jours : nous vous informerons des évolutions au fil des prochaines éditions.

Pour qu'ensemble, dans quelques temps, nous puissions à nouveau nous retrouver et profiter d'une vie plus sereine, faisons preuve de persévérance et continuons à respecter toujours les gestes barrières!

Je vous souhaite de Joyeuses Fêtes de Pâques

Votre maire Hans DOEPPEN



LES HORAIRES D'OUVERTURE SERONT LES SUIVANTS :

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

ENVIRONNEMENT URBAIN

AFIN DE MAINTENIR LA COMMUNE DANS UN ÉTAT CONSTANT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE, ELLE ORGANISE UN NETTOYAGE RÉGULIER DES VOIES PUBLIQUES, AINSI QUE DES OPÉRATIONS DE DÉSINEECTION

Les aires de jeux à l'école maternelle, rue de la Moder, au parc public et au centre-ville ainsi que le city parc à côté du gymnase, sont régulièrement désinfectés depuis juin 2020.

Cette opération est menée à raison de 2 heures en moyenne par jour et 7 jours sur 7, sauf par grand mauvais temps, ce qui représente environ 371 heures. Le budget alloué à l'opération Covid19, temps et matériel cumulés, représente environ $50\,000,00\,$ €.

En complément de ces actions, la propreté des trottoirs incombe aux propriétaires, syndics gestionnaires de copropriétés, locataires, riverains de la voie publique, ainsi qu'aux occupants à titre commercial de l'espace public: étalages divers, terrasses, concessions de toute nature, chantiers...

Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, de l'accotement et du filet d'eau se trouvant tout le long de leur demeure ou de leur propriété, **en toute saison**.

Au retour des beaux jours, les mauvaises herbes envahissent vite nos trottoirs. Il est bon de rappeler que le désherbage incombe aux habitants et doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit, la commune d'Ingwiller « Commune Nature », s'étant engagée à supprimer toute utilisation de pesticides pour la gestion des voiries, des espaces verts et autres espaces publics.



L'entretien en état de propreté des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués.

Considérant que les branches et racines des arbres et haies plantés en bordure des voies communales, risquent de compromettre, lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation :

- Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.
- · L'élagage des arbres et des haies, en bordure des voies publiques, incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur le trottoir et la rue.

Une opération "Nettoyage de Printemps" sera organisée samedi 24 avril, de 9h à 12h. Les personnes souhaitant participer à cette action sont priées de s'inscrire en mairie avant le 17 avril 03 88 89 47 20



MOBILITÉDOUCE URBAINE

mobilité douce, egalement appelée mobilité durable et éco mobilité, fait pleinement partie du défi écologique au sein de notre ville. Pour que cette mobilité puisse se développer et s'imposer dans notre zone urbaine, l'une des principales tâches est de repenser l'aménagement pour faciliter ce mode de déplacement. C'est dans ce contexte que nous avons commencé à installer une dizaine de bornes à vélos au centre-ville à proximité de l'activité commerciale. Ces bornes marquées par un logo cycle, serviront à attacher et sécuriser contre le vol, les vélos et trottinettes.



LA VILLE D'INGWILLER A SOUSCRIT DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2021 UN CONTRAT AVEC EDF POUR UNE CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE 100% VERTE SELON LES ENGAGEMENTS PRIS.

EDF propose une électricité verte dont les sources sont des énergies renouvelables telles que l'énergie solaire, hydraulique ou éolienne. EDF garantit l'injection de l'équivalent de la consommation du client en électricité verte dans le réseau de distribution.

Une énergie est dite renouvelable lorsqu'elle provient de sources que la nature renouvelle en permanence, par opposition à une énergie non renouvelable dont les stocks s'épuisent.

Ainsi il existe cinq grands types d'énergies renouvelables : l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie hydraulique, la biomasse et la géothermie. Leur caractéristique commune est de ne pas produire, en phase d'exploitation, d'émissions polluantes (ou peu), et ainsi d'aider à lutter contre l'effet de serre et le réchauffement climatique.

QUELS SONT LES AVANTAGES DES ÉNERGIES RENOUVELABLES?

1 : les énergies renouvelables inépuisables

On ne s'en rend pas forcément compte, mais au quotidien nous dépendons aujourd'hui énormément de ressources énergétiques dites « fossiles » comme le pétrole, le gaz naturel, le charbon ou de matériaux comme l'uranium. Ces énergies nous servent au quotidien pour alimenter les moteurs de nos voitures et nos centrales nucléaires, mais ces ressources ne sont pas infinies : les réserves de pétrole, de gaz ou d'uranium sur la planète sont limitées. Or cela fait bien longtemps que nous exploitons ces ressources : pour le charbon par exemple, cela fait près de 200 ans!

Alors forcément, avec le temps, ces ressources s'épuisent,

ÉNERGIES RENOUVELABLES

d'autant que nous sommes de plus en plus nombreux sur la planète et que nous consommons globalement de plus en plus. Et comme en plus, elles ne sont pas « recyclables » ou « réutilisables », on finit par en manquer. Cela fait plusieurs décennies que les scientifiques mettent en garde contre l'épuisement de ces ressources énergétiques et que chaque année on se rapproche un peu plus du moment où on sera en pénurie.

C'est là que l'aspect « renouvelable » des énergies solaires, éoliennes et autres devient très important ! Prenez une éolienne par exemple : elle produit du courant électrique grâce au vent qui fait tourner ses pales. Eh bien l'énergie du vent est renouvelable à l'échelle du temps humain : en théorie, normalement il y aura toujours du vent, même dans des centaines d'années! Même chose pour l'énergie solaire. Les barrages quant à eux, reposent sur une énergie qui se renouvelle sans cesse : les courants des fleuves et des rivières, qui reposent sur le cycle de l'eau. Enfin, les énergies comme le bois, la biomasse ou le bio-méthane peuvent-être produites de facon renouvelable car elles se basent sur des ressources qui se reproduisent dans le temps : les forêts, les plantes ou les déchets agricoles...

En gros, il n'y a que grâce aux énergies renouvelables que l'on pourra continuer à s'alimenter en énergie lorsque ce ne sera plus possible avec les énergies fossiles ou épuisables.

2 : les énergies renouvelables sont écologiques

Cet avantage considérable des énergies renouvelables, c'est leur aspect écologique, c'est-à-dire leur faible impact sur l'environnement.

Quand on regarde les énergies fossiles et les autres énergies conventionnelles comme le pétrole, le charbon ou le nucléaire, on s'aperçoit vite qu'elles posent de gros problèmes aux écosystèmes. Les énergies fossiles par exemple émettent énormément de gaz à effet de serre, qui contribuent au réchauffement climatique. Mais elles sont aussi responsables de nombreuses pollutions néfastes pour la santé et pour l'environnement comme la pollution aux particules fines, qui causerait la mort prématurée de près de 67 000 personnes chaque année en France. Le nucléaire, lui, produit des déchets radioactifs qui peuvent avoir de potentielles conséquences graves sur les écosystèmes en cas de contamination. Le nucléaire a aussi besoin de beaucoup

réacteurs. Bref, toutes ces énergies sont polluantes. Alors, même si les énergies renouvelables. comme toutes les infrastructures humaines ont un impact sur l'environnement, ce sont les sources d'énergie les plus écologiques. sont les seules sources permettant de produire de l'électricité vraiment du gaz vert 100%

le bio-méthane.

de ressources en eau, pour refroidir les





sur lequel on appuie pour allumer une lumière. Derrière, il y a des infrastructures complexes, qui peuvent être dans certains cas dangereuses pour les travailleurs qui les font fonctionner et même pour les citoyens.

Les exemples des centrales de Tchernobyl ou plus récemment de Fukushima montrent bien que produire

Les exemples des centrales de Tchernobyl ou plus récemment de Fukushima montrent bien que produire de l'énergie peut-être très dangereux, notamment en cas de dysfonctionnement ou d'accident. C'est la même chose pour le charbon, comme on l'a vu avec l'incendie de la centrale d'Hazelwood en Australie.

Les énergies renouvelables au contraire sont très sûres. Bien-sûr, certains accidents sont toujours possibles : par exemple, il peut arriver dans de très rares cas qu'une éolienne s'effondre ou que ses pales s'enflamment. Mais ces accidents rares ont très rarement des conséquences importantes sur la sécurité des riverains. Aucun risque d'explosion ou d'accident à grande échelle avec l'énergie solaire ou l'énergie éolienne.



4 : les énergies renouvelables peuvent produire localement

Enfin, un des gros avantages des énergies renouvelables est aussi d'être décentralisées. Ce n'est pas forcément facile, ni très positif d'installer partout de grandes infrastructures de production d'énergie centralisées comme les grandes centrales électriques ou gazières.

Dans certaines zones, plus isolées ou moins accessibles, il est difficile de se raccorder au réseau et dans ce cas, les énergies renouvelables peuvent être utiles pour produire de l'énergie localement et alimenter une partie des besoins locaux

Mais c'est aussi utile plus généralement, pour rapprocher les producteurs d'énergie de leurs consommateurs. Avec les énergies renouvelables, on peut savoir d'où provient l'énergie que l'on consomme et on peut consommer une énergie qui contribue à l'économie locale et à l'emploi dans sa région, plutôt que de soutenir de grandes multinationales privées.

Les avantages des énergies renouvelables sont donc nombreux : écologie, durabilité, sûreté, production locale... La transition vers ces énergies plus propres semble donc être la voie à suivre. Et si vous voulez y contribuer, vous pouvez le faire vous aussi, en soutenant les énergies renouvelables grâce à un fournisseur d'énergie renouvelable, qui propose des offres d'électricité renouvelable ainsi que des offres de gaz renouvelable!

INSTALLATION DE 5 DAE SUR LA COMMUNE

Qu'est-ce qu'un DAE?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Il existe deux types de DAE:

Les défibrillateurs semi-automatiques : si l'appareil l'identifie comme nécessaire, le choc est délivré lorsque l'utilisateur appuie sur un bouton à la demande de l'appareil ;

Les défibrillateurs entièrement automatiques : si l'appareil l'identifie comme nécessaire, le choc est délivré directement par l'appareil, sans intervention de l'utilisateur.

Quel que soit le type de DAE, grâce à une assistance vocale l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas. A ce jour, aucune étude n'indique qu'un défibrillateur entièrement automatique serait plus adapté à l'utilisation par une personne non-médecin qu'un semi-automatique.

Qui peut l'utiliser?

Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.

Qui doit s'équiper?

L'installation des DAE au sein des ERP (Établissements Recevant du Public), modulée selon la catégorie et la capacité d'accueil, présente un intérêt considérable en termes de santé publique. La stratégie d'implémentation des DAE doit répondre à 3 logiques :

La logique du nombre : installer des DAE aux endroits les plus fréquentés :

La logique de délai d'intervention des secours d'urgence:installer des DAE dans les lieux où le temps d'intervention des secours est supposé long; La logique d'accessibilité: installer, dans la mesure du possible, les DAE dans les lieux accessibles en permanence en extérieur. En dehors des ERP légalement tenus de s'équiper, toute personne est libre d'installer un DAE et de contribuer à sauver des vies!

A noter:

L'obligation de détenir un DAE incombe aux propriétaires des FRP :

Lorsque plusieurs ERP sont situés sur un même site géographique, l'équipement en DAE peut être mutualisé. Par même site géographique est entendu la possibilité d'accéder au DAE mutualisé, à tout moment, dans un délai compatible avec l'urgence cardiaque, c'est-à-dire en moins de 5 minutes ; La mutualisation de DAE est également possible pour les ERP placés sous une direction commune et dans un même bâtiment au sens de l'article R.123-21 du code de la construction et de l'habitation.

Où installer un DAE?

Le DAE est installé dans un emplacement visible du public et en permanence facile d'accès pour diminuer au maximum le délai de prise en charge de l'arrêt cardiaque.

Les préconisations en matière d'installation d'un DAE sont les suivantes :

Installer le DAE de préférence en extérieur pour qu'il soit accessible de tous même pendant les heures de fermeture au public ;

Installer le DAE sur le mur extérieur d'un bâtiment facilement identifiable et connu des citoyens (ex : mairie, etc.);

Installer le DAE dans un boitier pour le protéger des intempéries et assurer son maintien dans les conditions, notamment de température, requises par son fabricant.

Les services de secours et d'aide médicale d'urgence territorialement compétents peuvent, le cas échéant, être sollicités pour apporter leur expertise sur l'emplacement le plus approprié.

Bien signaler la présence d'un DAE permet à tout témoin d'un arrêt cardiaque de s'orienter vers le DAE le plus proche et le plus rapidement possible











Les 5 localisations à Ingwiller sont :

- Au centre-ville, à l'entrée du bâtiment Ecole de Musique - Bibliothèque
- 2 A l'entrée du parvis de l'église catholique
- 3 Entre le bâtiment de l'école élémentaire et celui du périscolaire
- 4 Au gymnase
- 5 A l'entrée de l'Espace socio-culturel



RESTRUCTURATION COMPLÈTEDU NEUENBERG

C'EST UNE RESTRUCTURATION
COMPLÈTE DE L'ORGANISATION
ET DU FONCTIONNEMENT DU
NEUENBERG QUE PERMETTRA LA
NOUVELLE EXTENSION DES EHPAD
DANS LE PROLONGEMENT DU
PAVILLON SIMÉON. UNE VRAIE CURE
DE JOUVENCE.

À l'origine du projet se trouve la volonté de la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse de s'incrire dans le programme de rénovation générale porté par le Conseil Départemental du Bas-Rhin, visant à la suppression des chambres doubles dans les EHPAD. Au Neuenberg, les trois EHPAD, Emmaüs, Siméon et Béthanie, y compris l'unité Alzheimer de Béthanie, sont concernés par ce programme.

La solution la plus simple aurait été de se contenter d'une construction nouvelle dans le prolongement d'un bâtiment pour augmenter le nombre de chambres individuelles sans augmenter pour autant le nombre de lits autorisés. Mais c'est au contraire le choix d'une restructuration globale de l'organisation et du fonctionnement des EHPAD, en cohérence avec l'hôpital, qui a été fait.

Créer de nouvelles circulations La création d'une passerelle entre les pavillons Emmaüs, Siméon et l'hôpital permettra une circulation fluide entre les bâtiments tout en palliant à l'éloignement et aux différences de niveaux entre ceux-ci. C'est déjà le cas pour Béthanie, mitoyen de l'hôpital. Par la même occasion, la cuisine sera intégrée à l'extension. Une salle de vie commune sera créée à l'étage de l'extension, permettant de réunir les résidents et leur famille à l'occasion de fêtes ou de profiter du magnifique point de vue sur la ville d'Inquiller.

Comme l'indique le directeur du Pôle de Santé Privé du Diaconat Nord-Alsace, « Nous avons saisi l'opportunité du programme départemental soutenu par l'ARS pour trouver de nouvelles modalités de liaisons entre les pavillons et l'hôpital tout en créant un nouvel espace central de vie commune, améliorant ainsi considérablement la qualité de vie des résidents de nos établissements tout en facilitant les différents transferts vers l'hôpital. Jusqu'à présent, certains résidents d'Emmaüs, par exemple, devaient être véhiculés en ambulance pour faire les cent mètres les séparant de l'hôpital, parfois pour de simples examens. Dorénavant ils pourront

être déplacés en fauteuil ou en brancard directement de leurs chambres, d'autant plus que nous allons généraliser le système ARJO, les rails de plafond permettant la translation sans douleur ».

L'intégration de la cuisine évitera également les transferts, permettra la liaison chaude, donc une amélioration sensible de la qualité gustative et visuelle des repas. « Les différents espaces de restauration seront cependant conservés pour préserver la convivialité des repas et maintenir de petites unités de vie à l'échelle des pavillons » poursuit la direction qui insiste encore sur « la préservation de la proximité des relations entre les résidents et les personnels de santé. La création d'un espace supplémentaire est en complément des espaces existants et n'est pas là pour les remplacer ».

Les travaux pilotés par Aimée Massotte, directrice des services techniques de la Fondation, vont démarrer par la déviation des réseaux électriques et des eaux usées avant cet été pour une livraison attendue fin 2021. Aux 135 lits autorisés correspondront alors le même nombre de chambres individuelles et modernisées. C'est un investissement global de l'ordre de 6,8 millions d'euros, comprenant l'ensemble des équipements, qu'engage la Fondation pour améliorer le service rendu à la population du bassin de vie d'Ingwiller.

Le département du Bas-Rhin et l'ARS y participent à hauteur de 20% chacun.

Le prix de la journée connaîtra une hausse raisonnable de l'ordre de 0,50€ en moyenne chaque année durant les cinq prochaines années. Une augmentation relative au regard de l'amélioration de la qualité de vie et de l'accès aux soins, sans oublier celle des conditions de travail pour les personnels, que permettra cette réorganisation saluée par Mario Panigali, directeur du Pôle de Santé Privé du Diaconat Nord-Alsace depuis le 1er juillet 2019, succédant à Jean-François Lévy ayant fait valoir ses droits à la retraite.











INGWILLER À L'HEURE DE LA CRISE SANITAIRE OUVERTURE D'UN CENTRE DE VACCINATION

DANS LE CADRE
DE LA CAMPAGNE
DE VACCINATION
NATIONALE CONTRE LA
COVID-19, UN CENTRE DE
VACCINATION A OUVERT
SES PORTES LE 8 MARS
DERNIER À L'ESPACE
SOCIOCULTUREL EN
FACE DE LA GARE À
INGWILLER, POUR LE
MOMENT UNIQUEMENT
EN MATINÉE DE 9H À
13H.

Les locaux et toute l'installation matérielle mis à disposition par la municipalité, permettront au Dr Morelli et toute une équipe de médecins et d'infirmier(ère)s d'augmenter la cadence des vaccinations dès que la procédure sera bien testée et qu'elle aura fait preuve de toute son efficacité.

Deux postes de secrétariat sont mis à disposition par la CCHLPP pour vérifier et programmer les prises de rendez-vous des premières et deuxièmes injections et pour délivrer un certificat.

Le patient est pris en charge par un médecin pour s'assurer qu'il n'y a aucune contre-indication et ne présente aucun symptôme inconvenant.

Après l'administration du vaccin par un(e) infirmier(ère), chaque sujet est invité à patienter dans un espace réservé afin de vérifier si aucune réaction allergique ne se déclenche.

Le centre de vaccination est ouvert à toute la population du territoire et audelà. Tous les créneaux jusqu'au 28 mars sont d'ores et déjà pris, mais d'après le Dr Morelli d'autres plages horaires seront ouvertes dans les prochaines semaines. Il rappelle également qu'il ne faut surtout pas venir sur place si on n'a pas pris de rendez-vous au préalable.

Les personnes éligibles peuvent prendre rendez-vous sur le site www.sante.fr ou www.doctolib.fr

LA VIE À INGWILLER

NOTRE NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL

La volonté de la municipalité a été de renforcer la police municipale par l'embauche d'un 2ème policier afin d'optimiser la sécurité au sein de la commune.

Depuis le 1er mars 2021, Sébastien Winckel, 44 ans, marié, 2 enfants et habitant le secteur d'Ingwiller, a rejoint Pierre Moncharmont pour former la nouvelle équipe de la police municipale d'Ingwiller.

Il se présente :

« Après 20 années passées en gendarmerie au grade d'adjudant, je souhaitais donner un nouvel élan à ma vie professionnelle tout en voulant rester au service de la population et garder la proximité avec celle-ci.

La police municipale était le meilleur compromis.

Mes motivations pour ce poste sont de veiller à la sécurité des citoyens par une présence sur le terrain, être à l'écoute et mener des actions de prévention en premier lieu puis de répression si nécessaire.

Le travail d'équipe permettra d'œuvrer avec sérénité tout en couvrant une amplitude horaire plus large. »



Permanence de la Police municipale au 49 rue du 11 Novembre Lundi de 14h à 15h / Mercredi de 9h à 10h / Samedi de 9h à 10h

Téléphone: 09.61.62.97.86 pendant les heures de permanence Hors heures de permanence ou en cas d'absence de la Police municipale vous pouvez laisser une information sur le site : **police.municipale@mairie-ingwiller.eu**



PLAN DE RELANCE NUMÉRIQUE

Afin d'atteindre le socle de base en équipement numérique dans les écoles élémentaires, l'Etat subventionne les projets à hauteur de 70% de l'investissement.

Notre cycle II (CP-CE1-CE2) sera par conséquent doté d'une classe mobile (chariot de 12 ordinateurs) qui sera utilisée alternativement par les différentes classes concernées.

Pour rappel : le cycle III en est déjà pourvu depuis 2014 et toutes les salles de classes sont équipées d'un vidéo projecteur et d'un ordinateur portable.

Ce volet équipement étant indissociable d'un volet ressources, un abonnement à un environnement numérique de travail sera souscrit pour chaque élève de l'école élémentaire.

Il permettra collaboration et communication sous forme d'une application Mobile pour faciliter le lien avec les familles.

Le bureau de direction sera aussi équipé d'un poste fixe grand écran pourvu des logiciels nécessaires.

VIE SCOLAIRE PROJETS POUR NOS ÉCOLES

« COUR D'ÉCOLE, BULLE NATURE!»

Comme les enfants l'avaient suggéré dans leur réflexion concernant « Ingwiller dans 10 ans », un projet de végétalisation des cours d'écoles est engagé.

En effet, l'agence de l'eau Rhin-Meuse subventionne à hauteur de 80% de tels projets de dés-imperméabilisation des cours de récréation.

Convaincus des vertus apaisantes de la nature sur petits et grands, nous aimerions la faire entrer dans nos cours d'écoles pour en faire un espace d'éducation au respect de l'environnement et ainsi rapprocher les enfants de la nature. La création de zones ombragées, de potagers éducatifs et pourquoi pas intergénérationnels... feront l'objet d'une étude détaillée.

Ce projet se concrétisera à l'horizon de l'été 2022. En attendant, toutes les idées seront les bienvenues!



NOTRE MARCHE DU SAMEDI

LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2021, LES ÉLUS ONT DÉCIDÉ À L'UNANIMITÉ LA MISE EN PLACE D'UN COMITÉ CONSULTATIF DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU SAMEDI MATIN À LA HALLE.

Le marché est devenu une véritable petite institution de la vie économique et sociale du centre-ville d'Ingwiller. Il est donc important de le soutenir, de le valoriser et de le faire évoluer.

La ville d'Ingwiller avec tous ses élus est soucieuse de le faire en concertation avec les représentants des commerçants non sédentaires animant le marché depuis de nombreuses années, les représentants de l'union des commerçants d'Ingwiller (UCI) et bien entendu les citoyens consommateurs.

Ce comité doit permettre un dialogue permanent et surtout plus participatif entre la municipalité d'une part et les commerçants et les consommateurs d'autre part. Il s'agit de créer une synergie et une complémentarité avec le tissu commercial de la ville d'Ingwiller et surtout de développer un marché en adéquation avec les attentes des uns et des autres. Le comité consultatif sera composé :

d'élus municinaux

- de représentants des commerçants animant le marché
- · de représentants des commerçants d'Ingwiller
- · de représentants de citoyens consommateurs

Le rôle de ce comité sera de faire des propositions à la commission chargée des foires et marchés et à la municipalité.

Ces propositions porteront sur l'organisation, le fonctionnement, la modernisation et l'animation du marché du samedi matin.

Quelques essais ont deja ete menes, stands d'artisans a Noel, stands d'associations, stand de restaurateurs, animations musicales, tous avec de francs succès.

Quelques pistes sont en réflexion, sondages sur les desiderata des consommateurs du marché, évolution de l'offre, etc.

Le comité se réunira fin mars pour un premier échange et débat pour in fine proposer des idées et des orientations à la municipalité sur le marché de la Halle de demain.

Rendez-vous dans les prochaines DNI.



LA PAROLE À L'OPPOSITION

LA PAROLE À LA LISTE

« POUR INGWILLER UN ENGAGEMENT NATUREL »

Lorsque l'on apprend de ses erreurs...

Comme vous le savez, le projet de la Maison France Services a été retoqué aux motifs principaux qu'il n'avait fait l'objet ni d'une concertation avec les co-financeurs (état et département), ni d'une optimisation. Il a été également reproché au projet le manque de mutualisation du personnel et des installations existantes ou à créer.

Aujourd'hui l'ouvrage est remis sur le métier et l'équipe qui travaille sur le dossier reconnaît volontiers que nos alertes et recommandations de l'époque étaient justes et fondées. C'est maintenant avec une nouvelle vision que le projet sera étudié puis présenté avec les maitres mots, mutualisation et optimisation des espaces et des fonctions. Nous souhaitons une pleine réussite à ce projet.

Un pas vers la Démocratie Participative?

Un comité voit le jour et, chose nouvelle, nous associons à celui-ci la réflexion de nos concitoyens. En effet, dans le cadre du marché hebdomadaire, l'équipe municipale souhaite créer un comité consultatif qui serait composé d'élus, de

commerçants sédentaires et non sédentaires et de deux habitants pour imaginer le marché de demain. Reste à savoir comment ceux-ci seront choisis ou désignés, mais nous ne pouvons que féliciter l'équipe en place de s'engager sur la voie de la Démocratie Participative, c'était une de nos ambitions lors de notre campagne des municipales.

Nous sommes trois face à une majorité, mais nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous interpeller si vous constatez une situation qui vous inquiète ou qui vous interroge.

Claudia Henninger, Gilles Thiriet et Steeve Fertig

LA PAROLE À LA LISTE « DU PRÉSENT AU FUTUR »

Une Maison France Service (MFS) permet de rapprocher l'usager des services publics.

INGWILLER va accueillir une MFS, plus d'une année après 2 communes de notre canton... dans des locaux provisoires. La Com-Com a donné son feu vert. MFS déménagera ensuite dans la nouvelle mairie ; ses services seront mutualisés avec ceux de la mairie, mais les locaux s'avéreront vite trop petits. Une maison dans le prolongement de la mairie est à céder. Une aubaine pour disposer de locaux plus spacieux. A méditer!



LES BRÈVES

DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES HANAU LA PETITE PIERRE

QUE DEVIENT LE PROJET DE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC ?

L'objectif d'une Maison de services au public est de permettre aux habitants d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, services postaux, accès au droit, etc.

Depuis plusieurs années, la création au sein de l'immeuble Jacob Lazarus à Ingwiller, d'une Maison de services au public se préparait.

Malheureusement, la Communauté de Communes n'a pas obtenu, de la part de ses partenaires habituels, les aides attendues. Le solde restant à la charge de l'intercommunalité était donc élevé. Alors qu'en parallèle, le contexte avait beaucoup changé depuis le lancement de cette réflexion: la crise sanitaire a fragilisé les finances de la Communauté de Communes. Au vu de ces éléments, les élus ont décidé d'abandonner cette opération mais le Conseil Communautaire réuni le 27 novembre dernier, a décidé d'engager une nouvelle réflexion pour la création d'une Maison de services au public sous une nouvelle forme. L'objectif est de réaliser un aménagement moins couteux bénéficiant d'un maximum d'aides possibles.

Un nouveau projet avec l'obtention d'un nouveau label « Maison France Services » (avec un guichet d'accueil polyvalent et un socle minimum de services garantis) est en cours d'élaboration.

Dans un premier temps la Maison France Services sera installée dans les locaux de l'École intercommunale de musique. Un agent d'accueil renseignera les usagers au rez-de-chaussée où sera placée une borne interactive. A l'étage, se dérouleront des entretiens et des permanences. L'ouverture est prévue pour le 1 er juin prochain.

Une installation provisoire en attendant la fin des travaux de rénovation de la mairie, la Maison France Services intégrera alors le rez-de-chaussée de la mairie.

Le recrutement d'un agent d'accueil et d'un animateur est en cours.

BORNE DE RECHARGE RAPIDE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

En France, le secteur des transports est responsable de 38 % des émissions de CO2. L'urgence climatique appelle à changer nos comportements et à nous déplacer différemment. Pour réduire cet impact, l'une des solutions est le développement de la mobilité électrique qui nécessite la création d'infrastructures de recharge disponibles et faciles d'utilisation. La Communauté de Communes ambitionne de contribuer activement à la mise en place d'un tel réseau en déployant cinq bornes de recharge pour véhicules électriques. Une borne de recharge rapide a été installée à Inqwiller en

Une borne de recharge rapide a été installée à Ingwiller en centre-ville (parking de la place du Marché). Elle comprend

quatre points de charge pour tous types de véhicules électriques et véhicules hybrides rechargeables. Il sera possible de recharger simultanément quatre véhicules.

La borne est librement accessible et disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le coût de la charge est de 0,20€ le kWh et 0,04€ la minute de stationnement.



La borne est en fonction depuis le 8 mars dernier. Son exploitation est assurée par la société Freshmile.

Pour recharger votre véhicule, vous pouvez commander un badge via le site www.freshmile.com/conducteurs ou télécharger l'application Freshmile sur votre smartphone. Les bornes seront également compatibles avec d'autres systèmes existants. Les stations ne sont pas des places de stationnement classiques. Elles sont réservées pour les véhicules électriques en recharge.

Pour connaître l'emplacement des autres bornes : www. hanau-lapetitepierre.alsace

INGWILLER, « PETITE VILLE DE DEMAIN »

Les communes d'Ingwiller et de Bouxwiller avec l'appui de la Communauté de Communes ont intégré il y a quelques semaines le programme de revitalisation « Petites villes de demain ».

Petites villes de demain : de quoi s'agit-il?

Petites villes de demain est un programme national porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et visant à améliorer les conditions de vie des habitants des communes rurales. Il s'adresse aux villes de moins de 20.000 habitants qui jouent un rôle de centralité sur le territoire et qui sont déjà engagées dans des actions liées à l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, au développement des activités commerciales et de services, à la valorisation du patrimoine bâti et paysager.

Comment?

Pour les 6 ans à venir, les villes retenues vont bénéficier de soutiens financiers à hauteur de 3 milliards d'euros. Ce programme permettra également d'obtenir un appui sur mesure en termes de méthodes, de suivi pour les projets de développement et de revitalisation des territoires. Enfin, l'accès à un réseau, grâce au club « Petites villes de demain », facilitera l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.

La Communauté de Communes a lancé le recrutement d'ur



10 route d'Obermodern · 67330 Bouxwiller

31 79 · accueil@hanau-lapetitepierre.alsace

www.facebook.com/Communauté-de-communes-de-Hanau-La-Petite-Pierre

LA VIE À INGWILLER RETOURS SUR IMAGES

du Respect au collège.













CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Toutes les manifestations ci-dessous seront organisées selon la réglementation sanitaire imposée le moment venu



AVRIL .

DIMANCHE 11 AVRIL

Veillée avec Roland Engel, accompagné de Vincent Bor à la contrebasse et Jean-Luc Lamps au clavier. « Un moment de réflexion, conté, chanté, passionné, vivant et terriblement humain » À 15h30 à l'Eglise Protestante d'Ingwiller - Plateau au profit des artistes

SAMEDI 24 AVRIL

Opération "Nettoyage de Printemps" de 9h à 12h. S'inscrire en mairie

DIMANCHE 25 AVRIL

La troupe du Théâtre de Lichtenberg présente la lecture du prologue de La Supplication de Svetlana Alexievitch en lien avec l'anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl.

Sous la Halle à 16h en français et à Lichtenberg à 17h30 en alsacien



Commémoration de l'Armistice au Monument aux Morts à 11h00



MERCREDI 9 JUIN

Don du sang au gymnase de 17h à 20h







ANNIVERSAIRES · 2^{ème} TRIMESTRE

AVRIL·MAI·JUIN 2021

1er avril SCHILDKNECHT née BALZER Berthe, 91 ans 4 avril REINHARDT née STIRN Yvonne, 90 ans

6 avril **EHRMANN Henri**. 91 ans

15 avril WITTICH née LOUX Emilie, 92 ans

22 avril JUD née GERSCHHEIMER Frieda, 100 ans

27 avril KOHSER Charles, 94 ans 4 mai METZ Jean. 90 ans

8 mai KARCHER Marleine, 90 ans

9 mai
 HECKER née SIEFER Marguerite, 91 ans
 20 mai
 SCHAEFFER née STUCKI Georgette, 97 ans

20 mai
 LANG née LOOS Anne, 92 ans
 22 mai
 WEBER née BECK Jeanne, 98 ans
 22 mai
 POMAROLI née JUNG Jeanne, 96 ans

26 mai KOMMER Théodore, 93 ans

28 mai **MONTFIQUET née LECONTE Georgette**, 90 ans

30 mai
 3 juin
 MERKLING Doris, 91 ans
 13 juin
 BUREL née JUD Marie, 90 ans
 23 juin
 JUND née MULLER Elfriede, 90 ans

26 juin GREINER née FLACH Marlise, 91 ans

MARIAGES · 1er TRIMESTRE

JANVIER · FÉVRIER · MARS 2021

Pas de mariage sur cette période

DÉCÈS · 4ÈME TRIMESTRE

OCTOBRE · NOVEMBRE · DÉCEMBRE 2020

SOLT née DOERR Irène 4 octobre 2020 • 84 ans

ROOS Jean Paul

15 octobre 2020 • 81 ans

DECKER née KIEFFER Marie-Louise

28 octobre 2020 • 90 ans MOREAU née ROTH Lina 28 octobre 2020 • 88 ans

VOLLMER née LOEFFLER Marie-Thérèse

5 novembre 2020 • 85 ans **EICH née ANTHONY Louise** 9 novembre 2020 • 90 ans

HERBERT née REICHLÉ Jacqueline

13 novembre 2020 • 87 ans **TRAUTMANN Robert**

20 novembre 2020 • 82 ans

JAECKEL Philippe

22 novembre 2020 • 78 ans

WOLFF née MACKOWSKI Marianne

27 novembre 2020 • 98 ans

GEYER née THIEBAULT Christiane

29 novembre 2020 • 80 ans

TRAUTMANN née OSSWALD Georgette

2 décembre 2020 • 81 ans

SCHERMANN Alain

19 décembre 2020 · 64 ans

DORSCHNER Béatrice

27 décembre 2020 · 64 ans

NAISSANCES · 4ème TRIMESTRE

OCTOBRE · NOVEMBRE · DÉCEMBRE 2020

HUBER Chloé 14 octobre 2020 **DRIE STOHNER Soann** 14 octobre 2020 **KUMMER Thomas** 18 octobre 2020 **HUBER Léona** 21 octobre 2020 **ONFROY Jade** 27 octobre 2020 28 octobre 2020 WEISS Myrabelle YERLI Zeyd 15 novembre 2020 **HUTCHEN Martin** 22 novembre 2020 **WEISS Rita** 28 décembre 2020





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Les services de la bibliothèque resteront fermés jusqu'à nouvel ordre - Nous vous informerons par voies d'affichage et de presse de la date de réouverture, une fois décision prise.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ PASSEPORT

Attention à la date de validité de vos passeport et carte nationale d'identité car les délais de renouvellement peuvent atteindre 2 mois en raison des contraintes de biométrie. En France, la carte d'identité reste valable 5 ans après la date d'échéance. L'établissement de ces documents se fait exclusivement sur rendez-vous que vous prendrez sur le site de la mairie

www.mairie-ingwiller.eu

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les samedis de 8h à 12h à La Halle et sur le parvis de l'église protestante. Vous y trouverez fruits, légumes, poulets (rôtis ou pas), œufs, fromages, huiles, fruits secs, miels, confitures, bretzels, boucherie-charcuterie, gibiers (viande et transformé)...

BAR DU COIN À LA HALLE

Selon les directives gouvernementales les bars et restaurants resteront fermés jusqu'à nouvel ordre.

DÉCHÈTERIE

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h (entrée jusqu'à 17h50)

Le samedi de 9h à 18h en continu (entrée jusqu'à 17h50)

Vous y trouverez toutes les informations relatives à la gestion des déchets ainsi que des sachets pour vos poubelles de biodéchets.

Merci de respecter les gestes barrières sur l'ensemble du site

POINT D'INFORMATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL HANAU-LA PETITE PIERRE

Horaires d'ouverture

Du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Vous êtes propriétaire d'un studio, d'une maison, d'un appartement, d'une chambre meublée ? Vous aimez le contact et l'accueil ? Vous souhaitez proposer votre bien à la location touristique ?

Vous êtes tenus de respecter certaines obligations et vous pouvez intégrer des démarches de qualité. Trois supports d'information sont à votre disposition pour vous permettre d'affiner les contours de votre projet en identifiant les modalités pratiques, les données règlementaires et les démarches de qualité:

- « Je loue un meublé ou une chambre d'hôte, mes démarches administratives et fiscales »
- « Je garantis la qualité de mon meublé, ma démarche de classement »
- « Je garantis la qualité des mes chambres d'hôte, ma démarche Qualité Tourisme »

Plus d'informations sur www.alsace-destination-tourisme.com

TRÉSORERIE DE BOUXWILLER

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h Fermée les mercredis et vendredis

BUREAU DE POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h



INFO PANNEAUX

Nous vous informons que le panneau d'information implanté route de Haguenau est en panne. Nous sommes désolés pour le désagrément et agissons pour une remise en service rapide.